

**ORFIS BAKER TILLY**

*Le Palais d'Hiver  
149, boulevard Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE*

**COGEPARC**

*Membre de PKF  
Le Thélémus  
12, quai du Commerce  
69009 LYON*

**OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE**  
**Société Anonyme**

**350, avenue Jean Jaurès  
69007 LYON**

***RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR L'AUTORISATION D'ATTRIBUTION  
D' ACTIONS GRATUITES EXISTANTES OU A EMETTRE  
AU PROFIT DES MEMBRES DU PERSONNEL SALARIE  
Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2011  
(12<sup>ème</sup> résolution)***

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L.225-197-1 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'autorisation d'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié de votre société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Votre Conseil d'Administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social au jour de l'attribution.

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport sur cette opération à laquelle il souhaite pouvoir procéder. Il nous appartient de vous faire part, le cas échéant, de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Villeurbanne et Lyon, le 22 novembre 2011

ORFIS BAKER TILLY

COGEPARC

Michel CHAMPETIER

Jean Louis FLECHE

Stéphane MICHOU